



Conseil économique et social

Distr. générale
10 décembre 2018
Français
Original : anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Première session ordinaire de 2019

5-7 février 2019

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

Évaluation formative de l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés

Résumé**

Résumé

Au cours des dernières décennies, des efforts importants ont été accomplis afin d'offrir à tous les enfants et à tous les jeunes un accès à l'éducation et de nouvelles possibilités. Pourtant, on estime qu'un « retard de 100 ans » existe entre les niveaux et les résultats scolaires des pays en développement et ceux des pays développés^a. Des écarts subsistent entre les taux de scolarisation, d'achèvement et d'apprentissage, essentiellement en raison du trop grand nombre d'enfants qui arrivent à l'école sans avoir reçu la préparation nécessaire pour réussir, tandis qu'une part substantielle est tout simplement exclue du système éducatif. La mission de l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés (OOSCI) est d'attirer l'attention sur la situation de ces enfants, mais également d'inciter et d'aider les pays partenaires à accélérer les programmes qui leur sont destinés. Pour l'heure, l'OOSCI a partiellement atteint cet objectif.

Fondée en 2010, l'OOSCI est un partenariat entre l'UNICEF, l'Institut statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Partenariat mondial pour l'éducation. L'initiative a pour but d'aider les gouvernements à élaborer et à mettre en œuvre des approches innovantes permettant de mieux estimer le nombre d'enfants exclus des filières éducatives, de savoir qui ils sont, et de proposer des solutions pour les rescolariser.

* [E/ICEF/2019/1](#).

** Le résumé du rapport d'évaluation est diffusé dans toutes les langues officielles. Le rapport intégral est disponible en anglais sur le site Internet du Bureau de l'évaluation de l'UNICEF (voir l'annexe).

Note : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



La théorie du changement dans le cadre de l'OOSCI postule que la fourniture de données et d'éléments de preuves détaillés sur les raisons pour lesquelles les enfants ne vont pas à l'école, d'une part, et l'intensification des plaidoyers en leur faveur, d'autre part, inciteront les gouvernements à apporter à leurs systèmes éducatifs les changements nécessaires pour scolariser ces enfants et atteindre ainsi l'objectif déclaré de l'OOSCI, à savoir une diminution substantielle et durable du nombre d'enfants non scolarisés.

La présente évaluation de l'OOSCI a été commandée en 2017 et achevée en 2018. Des éléments de preuve concernant la contribution de l'UNICEF et de ses partenaires ont pu être rassemblés par le biais d'une approche qualitative fondée sur divers éléments, et notamment : une analyse des données secondaires, un sondage en ligne auprès de tous les bureaux de pays de l'UNICEF où l'OOSCI est mise en œuvre, et des entretiens et discussions de groupe aux niveaux national et mondial. La méthode d'analyse comparative qualitative a également permis d'obtenir des données probantes en examinant les différentes circonstances dans lesquelles l'OOSCI a été mise en œuvre, ainsi que les combinaisons de facteurs susceptibles de réduire le nombre d'enfants non scolarisés dans un contexte donné plutôt qu'un autre.

Les résultats de l'évaluation montrent que l'OOSCI a fortement contribué à placer la situation des enfants non scolarisés au cœur des programmes de développement nationaux et internationaux. Du reste, les processus d'établissement des priorités et d'élaboration de plans sectoriels témoignent des efforts de plaidoyer et de l'engagement fournis en ce sens. Toutefois, ces actions n'ont pas été accompagnées de l'affectation durable des ressources nécessaires, et l'on ne peut établir avec certitude la pleine adhésion des partenaires au modèle éducatif « fondé sur les droits » qui sous-tend l'OOSCI.

Les recommandations formulées sont les suivantes : a) mise à jour de la théorie du changement dans le cadre de l'OOSCI en vue de refléter les principaux éléments qui rendront possible l'inclusion de tous les groupes d'enfants non scolarisés, en veillant également à définir des stratégies et politiques qui favorisent la participation préscolaire ; b) développement des capacités techniques nécessaires à une mise en œuvre efficace et un suivi exhaustif ; c) augmentation du nombre de partenaires de l'OOSCI pour faire une plus grande place aux partenaires non traditionnels au niveau local, en gardant bien en vue les résultats attendus de leur part ; et d) renforcement des éléments programmatiques en vue d'accroître, dans le cadre d'une prochaine évaluation, la fiabilité des estimations portant sur la contribution de l'OOSCI à la réduction du nombre d'enfants non scolarisés.

Les éléments de décision soumis à l'avis du Conseil d'administration figurent à la section V.

^a Robinson, Jenny Perlman *et al.*, « Millions learning: scaling up quality education in developing countries », Brookings Institution (Washington, D.C., 2016). Résumé analytique en français disponible à l'adresse suivante : <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/09/final-french-executive-summary-web.pdf>. Version intégrale en anglais disponible à l'adresse suivante : www.brookings.edu/research/millions-learning-scaling-up-quality-education-in-developing-countries.

I. Contexte et objectif de l'évaluation

1. L'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés (OOSCI) est un partenariat entre l'UNICEF, l'Institut statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Partenariat mondial pour l'éducation¹. Elle a été lancée en 2010 dans le but d'aider les gouvernements à élaborer et à mettre en œuvre des approches innovantes permettant d'avoir une meilleure estimation du nombre d'enfants exclus des filières éducatives, de savoir qui ils sont, et de proposer des solutions pour élargir leurs possibilités d'apprentissage. Les autres partenaires de l'OOSCI sont l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Banque mondiale, qui ont toutes deux soutenu les efforts de l'OOSCI à travers une autre initiative intitulée « Comprendre le travail des enfants »².

2. À sa création en 2010, l'OOSCI était mise en œuvre dans 25 pays partenaires. Fin 2016, ce nombre s'élevait à 87. L'initiative s'articule autour des trois objectifs suivants :

a) Renforcer les capacités et élaborer des processus fiables pour établir le profil des enfants non scolarisés et analyser les obstacles ayant conduit à leur exclusion ;

b) Définir et mettre en œuvre des politiques et des stratégies efficaces pour réduire le nombre d'enfants non scolarisés, et apporter les modifications nécessaires aux plans sectoriels de l'éducation afin d'améliorer leur viabilité ; et

c) Mettre la question des enfants non scolarisés plus en avant sur la scène internationale et renforcer les efforts de plaidoyer afin d'obtenir des engagements (nationaux et internationaux) et garantir l'accès à l'école de tous les enfants.

3. En 2013, le Partenariat mondial pour l'éducation a octroyé à l'initiative une subvention destinée à mieux faire connaître les interventions menées à l'échelle mondiale sur la question des enfants non scolarisés, et à accélérer les progrès en vue d'atteindre les objectifs de l'OOSCI.

4. Pour défendre des politiques, des stratégies et des pratiques budgétaires de lutte contre la non-scolarisation des enfants, l'initiative utilise une approche fondée sur des preuves scientifiques. Dans une étude de l'OOSCI, les données généralement collectées auprès de différentes sources (p. ex., systèmes d'éducation et de santé, enquêtes régionales et démographiques) servent à estimer le nombre d'enfants non scolarisés et à établir des profils visant à caractériser les différents groupes d'enfants non scolarisés³. Au fil du temps, le concept de non-scolarisation des enfants a été unifié (les cinq dimensions de l'exclusion) afin de rendre compte des différents aspects du problème et d'insister sur la nécessité de mettre en place des stratégies différenciées selon les catégories d'enfants non scolarisés.

¹ Le Partenariat mondial pour l'éducation a officiellement rejoint l'OOSCI en 2013.

² Appuyé par l'OIT, l'UNICEF et la Banque mondiale, le programme « Comprendre le travail des enfants » rassemble des universitaires de premier plan, des décideurs, des professionnels et des donateurs afin de mener des recherches et d'élaborer des politiques et des solutions dans le domaine du travail des enfants et de l'emploi des jeunes.

³ Trois termes sont utilisés pour décrire la situation scolaire des enfants. Le terme « enfants visibles » désigne les enfants qui figurent dans les bases de données du Ministère de l'éducation (il exclut généralement les enfants non scolarisés). Le terme « enfants partiellement visibles » désigne les enfants qui figurent dans d'autres bases de données (comme celles du Ministère de la santé) et qui pourraient être recensés si ces bases de données étaient reliées entre elles. Les « enfants invisibles » sont ces enfants qui n'apparaissent dans aucune base de données comme ceux qui travaillent, vivent dans la rue, ou sont issus de communautés nomades.

5. L'initiative produit principalement des études menées à l'échelle régionale et nationale. Ces dernières visent à renforcer les capacités des partenaires nationaux pour qu'ils entreprennent des activités complémentaires de production de preuves, et ce afin de déterminer les principaux problèmes et obstacles qui empêchent de progresser vers l'accessibilité et l'achèvement de l'éducation de base. Outre la prise de conscience qu'elles suscitent quant aux conséquences négatives de l'exclusion éducative, les données présentées dans ces études soutiennent les actions de plaidoyer menées auprès des décideurs. Elles servent également de base aux recommandations concernant les modifications à apporter aux politiques ou aux stratégies gouvernementales en vue de réduire ou de lever les obstacles recensés, et de permettre à davantage d'enfants d'accéder au moins au cycle d'enseignement de base et de l'achever. En principe, les recommandations des études de l'OOSCI reflètent et combattent précisément les obstacles soulevés, et sont porteuses de solutions pouvant être mises en œuvre sur les plans politique, financier et technique.

6. Une évaluation formative de l'OOSCI a été commandée en 2017 et achevée en 2018. L'objectif de cette évaluation était de vérifier la validité de la théorie de changement du programme ainsi que ses hypothèses, de fournir une évaluation formative des progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif global de réduction substantielle et durable du nombre d'enfants non scolarisés, et de renforcer la logique programmatique. Les trois objectifs définis dans les termes de référence de l'évaluation étaient les suivants :

a) Étudier l'efficacité des stratégies soutenues par l'UNICEF pour atteindre l'objectif d'une participation universelle à l'éducation de base⁴, et déterminer si les voies empruntées à cette fin étaient clairement définies et en phase avec celles des principaux partenaires ;

b) Déterminer dans quelle mesure les études réalisées dans le cadre de l'OOSCI ont fourni des éléments de preuve crédibles sur les enfants non scolarisés, influencé les changements fondamentaux de politique, et favorisé la sélection de stratégies et d'interventions efficaces dans des contextes divers, notamment dans les pays ayant entrepris des programmes humanitaires.

c) Analyser les contributions de l'UNICEF au développement des compétences individuelles et institutionnelles permettant de surmonter les obstacles qui entravent l'accessibilité et la fréquentation scolaires, évaluer l'adéquation de ces contributions, et mesurer les efforts fournis pour renforcer les capacités des principaux partenaires.

7. L'évaluation porte sur toute la durée de mise en œuvre de l'OOSCI, depuis son lancement en 2010 jusqu'à la période couverte par le présent rapport en 2016.

8. Articulées autour des résultats des programmes de l'OOSCI, les questions de l'évaluation normative et descriptive sont présentées à l'annexe 1. L'évaluation porte sur les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de viabilité établis par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE/CAD). Elle prend également en considération deux critères supplémentaires : la cohérence, qui permet d'apprécier les aspects formatifs de l'OOSCI et le caractère évolutif de certains concepts et outils, et l'utilité.

⁴ Éducation de base : enseignement primaire et premier cycle du secondaire (niveaux 1 et 2 de la Classification internationale type de l'éducation [CITE], c'est-à-dire des programmes figurant dans la CITE).

A. Portée

9. L'évaluation a porté sur tous les pays partenaires de l'OOSCI dont les études avaient été achevées et/ou adoptées par leur gouvernement respectif à la fin de l'année 2016, soit une proportion estimée à 40 pays sur 87. Ces pays étaient situés dans les différentes régions d'intervention de l'UNICEF. Les pays partenaires se trouvaient à différents stades de la mise en œuvre de l'OOSCI (réalisation d'études, élaboration de politiques, etc.). L'évaluation s'est également penchée sur les contributions et les activités des principaux partenaires de l'OOSCI, à savoir les gouvernements, l'UNICEF, l'Institut statistique de l'UNESCO et le Partenariat mondial pour l'éducation.

B. Utilisation de l'évaluation

10. L'évaluation avait pour objectif d'encourager la réflexion et l'apprentissage parmi les responsables de l'éducation chargés des programmes destinés aux enfants non scolarisés dans l'ensemble des pays partenaires et des organismes participants. Elle devait également donner lieu à des stratégies de mise en œuvre visant à renforcer la cohérence des programmes. Il est attendu des décideurs et des acteurs gouvernementaux qu'ils se servent des éléments de preuve fournis par l'évaluation pour approfondir leur compréhension des problèmes auxquels les enfants non scolarisés sont confrontés à tous les niveaux du système éducatif, et pour mobiliser les parties prenantes d'autres secteurs.

II. Approche de l'évaluation

11. L'évaluation reposait sur une approche théorique. La théorie du changement de l'OOSCI postule que des efforts de plaidoyer intensifs fondés sur des données et des éléments de preuves détaillés, en particulier quant aux raisons de la non-scolarisation des enfants, inciteront les gouvernements à apporter à leurs systèmes éducatifs les changements nécessaires pour scolariser ces enfants et ainsi atteindre l'objectif déclaré de l'OOSCI, à savoir une diminution substantielle et durable du nombre d'enfants non scolarisés.

12. Des éléments de preuve concernant la contribution de l'UNICEF et de ses partenaires ont pu être rassemblés par le biais d'une approche qualitative fondée sur les éléments suivants : a) examen documentaire de l'analyse des données secondaires ; b) sondage en ligne auprès des fonctionnaires chargés des programmes éducatifs dans tous les bureaux de l'UNICEF où l'OOSCI était mise en œuvre ; c) entretiens et discussions de groupe auprès d'un échantillon de répondants du siège de l'UNICEF à New York, de conseillers éducatifs régionaux et/ou de coordonnateurs de l'OOSCI dans les sept bureaux régionaux de l'UNICEF ; et d) entretiens et discussions de groupe avec les parties prenantes nationales au cours des visites sur le terrain.⁵

13. La méthode d'analyse comparative qualitative a également permis d'obtenir des données probantes⁶. Cette analyse consistait à examiner les différentes circonstances dans lesquelles l'OOSCI était mise en œuvre et les combinaisons de facteurs qui étaient susceptibles de réduire le nombre d'enfants non scolarisés dans un contexte

⁵ Des visites de terrain ont été réalisées dans certains pays partenaires de l'OOSCI (Burkina Faso, République dominicaine, Indonésie, Roumanie, Népal, Soudan et Zimbabwe), ainsi qu'au bureau régional de l'UNICEF au Népal. Ces visites avaient pour objectif de valider les avis et les conclusions préliminaires formulés à partir des autres sources de données.

⁶ Pour plus de précisions sur l'approche de l'analyse comparative qualitative, veuillez vous reporter à Charles C. Ragin, *Redesigning Social Inquiry: Fuzzy Sets and Beyond* (Chicago, University of Chicago Press, 2008).

donné plutôt qu'un autre. Enfin, les données de sondage ont été soumises à des analyses descriptives (p. ex., valeurs moyennes, écarts-types). Ces analyses ont été principalement utilisées à des fins de recoupement avec une source de données supplémentaire, et pour étayer les résultats qualitatifs sur une base empirique plus large.

III. Résultats choisis, conclusions et évaluation analytique

14. Les approches destinées à scolariser le plus d'enfants et de jeunes possible ont pris plusieurs formes : actions locales de mobilisation sur l'importance de la scolarisation, déclarations politiques en faveur de l'accès universel à l'éducation, initiatives visant à supprimer les frais de scolarité, et mise en place de cadres de financement de l'éducation favorables aux pauvres dans de nombreux pays. Malgré ces efforts, trop d'enfants attendent encore de pouvoir intégrer le système éducatif et y prendre part.

A. Des progrès vers l'éducation de base universelle

15. L'éducation universelle de base constitue un bon point de départ et un possible signe d'engagement politique pour résoudre le problème des enfants non scolarisés. C'est pourquoi l'évaluation a cherché à déterminer si l'accès universel à l'éducation de base était un objectif formel des pays partenaires. Les résultats obtenus sont les suivants :

a) Des déclarations en faveur de l'éducation de base universelle, explicites ou implicites, ont été recensées dans les documents produits par les gouvernements de la plupart des pays partenaires de l'OOSCI (80 %), ce qui indique une forte volonté d'éliminer le problème des enfants non scolarisés. L'OOSCI a également contribué à un changement positif dans l'attitude des partenaires gouvernementaux à l'égard des enfants non scolarisés et, dans les bureaux de pays de l'UNICEF, elle a insufflé une dynamique et un élan nouveaux aux programmes visant à résoudre les problèmes auxquels ces enfants sont confrontés ;

b) Près de 70 % des pays ont réalisé ou achevé une étude dans le cadre de l'OOSCI et, dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, l'initiative et la question des enfants non scolarisés ont continué à faire l'objet d'une attention toute particulière. Ces efforts ont commencé à porter leurs fruits, à la fois en ce qui concerne le ciblage des différents groupes d'enfants non scolarisés et la diversité des solutions envisagées pour leur venir en aide ;

c) En dépit de ces succès, l'un des messages clés de l'évaluation est que, malgré l'engagement généralement démontré par les pays de l'OOSCI en faveur de l'inclusion, nombre d'entre eux ont souvent confondu « éducation inclusive » et programmes d'éducation spécialisée. Du fait de ce flou conceptuel, les interventions n'ont pas pu remédier à l'exclusion des groupes spécifiques d'enfants non scolarisés ;

d) Les liens établis entre les buts et les objectifs déclarés en matière d'éducation de base universelle et les stratégies proposées et/ou mises en œuvre dans le domaine de l'éducation de base universelle manquaient souvent de cohérence et étaient parfois contradictoires. De plus, au niveau infranational, les autorités manquaient souvent des informations et/ou des données probantes requises pour donner un véritable élan à l'investissement dans l'éducation et/ou pour consacrer le temps et les ressources nécessaires aux stratégies d'inclusion.

16. Globalement, ces résultats soulignent la nécessité de repenser le sens donné à l'accessibilité et à l'offre de l'éducation de base afin que celle-ci soit véritablement universelle, et d'actualiser le concept d'éducation de base universelle. Dans le cadre du développement communautaire, l'éducation de base universelle s'entend de plus

en plus comme le fait de « [fournir] un appui maximal aux individus qui en ont le plus besoin tout en conservant une composante d'universalité qui reflète l'investissement commun des citoyens en faveur de l'éducation en tant que contribuables ». ⁷ La conclusion 1 appelle l'OOSCI à s'attaquer au problème des enfants non scolarisés en appliquant les mêmes fondements conceptuels.

Conclusion 1

17. L'éducation de base universelle reste un objectif fédérateur et un message qui doit inciter le secteur de l'éducation à maintenir des taux élevés de scolarisation et d'achèvement. Au-delà des mesures axées sur la participation et l'efficacité, la conception de l'éducation de base universelle est de plus en plus repensée dans le but d'y adjoindre les notions d'équité et d'inclusivité, ce qui suppose également une réaffectation des ressources éducatives pour parvenir à un universalisme progressif, c'est-à-dire pour combiner l'engagement à offrir une éducation à tous les enfants et à consacrer davantage de ressources aux enfants qui ont le plus besoin d'aide. ⁸ L'adoption d'une définition officielle de l'éducation de base universelle reflétant ce raisonnement permettrait de consolider les liens entre les objectifs de l'OOSCI, les efforts de plaidoyer et de mobilisation des ressources de l'UNICEF et les autres activités en faveur des enfants non scolarisés, ainsi que le but global d'améliorer l'éducation de tous les enfants.

B. Production d'éléments de preuve et utilité des études menées dans le cadre de l'OOSCI

18. Le manuel opérationnel de l'OOSCI définit cinq dimensions d'exclusion. Les trois premières décrivent les enfants en âge d'aller à l'école mais qui ne sont inscrits ni ne se rendent dans aucun établissement. Les quatrième et cinquième dimensions concernent quant à elles les enfants présentant un risque d'abandon scolaire.

a) Dimension 1 : Enfants d'âge préscolaire qui ne fréquentent aucun établissement préscolaire ni primaire ;

b) Dimension 2 : Enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire i) qui ne fréquentent aucun établissement primaire ; ii) qui ont fréquenté mais abandonné l'école primaire ; et/ou iii) qui ne seront jamais scolarisés ou qui le seront tardivement ;

c) Dimension 3 : Enfants en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du secondaire i) qui ne fréquentent aucun établissement primaire ni secondaire ; ii) qui ont fréquenté mais abandonné le primaire ou le premier cycle du secondaire ; et/ou iii) qui ne seront jamais scolarisés ou qui le seront tardivement ;

d) Dimension 4 : Enfants scolarisés dans le primaire présentant un risque d'abandon ;

e) Dimension 5 : Enfants scolarisés dans le premier cycle du secondaire présentant un risque d'abandon.

19. À titre de préalable, les pays partenaires devaient déterminer, dans le cadre de leurs études, si les dimensions de l'exclusion scolaire décrites ci-dessus étaient adaptées aux profils des enfants non scolarisés selon leur contexte respectif puis, si nécessaire, établir des profils plus affinés. Les études devaient également recenser les

⁷ Ian Diamond, « Review of higher education funding and student finance arrangements in Wales », (Cardiff, gouvernement du Pays de Galles, 2016). Disponible à l'adresse : <http://gov.wales/docs/dcells/publications/160927-he-review-final-report-en.pdf>.

⁸ Commission internationale pour le financement des opportunités éducatives dans le monde, « The Learning generation: investing in education for a changing world » (non daté).

obstacles qui empêchent les enfants d'accéder à l'éducation formelle, et proposer des stratégies qui, en atténuant ou en éliminant ces obstacles, auraient pour effet de réduire le nombre d'enfants non scolarisés. L'évaluation a mis en évidence les éléments suivants :

a) Les études menées dans le cadre de l'OOSCI par les pays partenaires ont permis d'établir des profils d'enfants non scolarisés et de recenser les obstacles qui entravent leur scolarisation, les conduisent à abandonner l'école et/ou les empêchent d'y retourner dans de bonnes conditions. Le tableau de l'annexe 1 présente divers obstacles à la scolarisation des enfants. La situation économique des enfants (c'est-à-dire le niveau de richesse du ménage et le fait de devoir travailler pour contribuer aux revenus de la famille) a été citée par 92,1 % des répondants comme un obstacle d'importance élevée à très élevée, suivie des caractéristiques physiques personnelles des enfants (sexe, âge, handicap...) citées par 75,4 % d'entre eux ;

b) L'annexe 1 présente également les obstacles cités comme les moins responsables du problème de la non-scolarisation, à savoir : l'histoire personnelle (antécédents de traumatisme, expérience de la guerre civile...) et la culture et/ou le règlement de l'établissement scolaire. L'importance secondaire attribuée à l'histoire personnelle pointe vers une véritable résilience des enfants, peut-être parce que la programmation était justement axée sur leur bien-être et leur réadaptation. En outre, le fait que la culture scolaire soit l'obstacle le moins cité semble suggérer que des aspects tels que le règlement de l'établissement ne sont pas de nature à dissuader les enfants d'aller à l'école, et ce grâce à l'implication probable de leurs parents ;

c) Les études menées dans le cadre de l'OOSCI incluaient également des analyses plus détaillées que les études précédentes, qui ont fourni aux pays des données de référence à utiliser pour suivre les progrès accomplis vers une éducation de base plus inclusive ;

d) Les cinq dimensions d'exclusion définies dans le manuel opérationnel de l'OOSCI n'étaient pas adaptées pour décrire les profils de tous les enfants non scolarisés. L'évaluation a aussi révélé que les enfants en âge de fréquenter le second cycle du secondaire auraient dû être pris en compte dans le cadre méthodologique de l'OOSCI, pour assurer une plus grande sensibilité aux différents contextes des pays ;

e) De nombreux enfants ne sont pas scolarisés pour des raisons transversales aux cinq dimensions d'exclusion définies dans le cadre méthodologique de l'OOSCI. Par ailleurs, les obstacles présentent de multiples aspects. Certains peuvent être surmontés en améliorant le système éducatif, tandis que d'autres concernent des secteurs tels que la santé ou la protection sociale ;

f) L'OOSCI a contribué à accroître la visibilité de la question des enfants non scolarisés dans la réflexion sur le développement de l'éducation, le dialogue politique et la définition des priorités programmatiques.

Conclusion 2

20. Les études réalisées dans le cadre de l'OOSCI ont établi des bases solides pour élaborer des profils exhaustifs d'enfants non scolarisés dans chaque pays, et recenser les obstacles à leur non-scolarisation. Toutefois, l'analyse des obstacles doit être mise en contexte et actualisée régulièrement pour continuer à répondre aux besoins des différents groupes d'enfants non scolarisés.

21. La deuxième série de conclusions portant sur la production d'éléments de preuve confirme l'hypothèse formulée dans le cadre de l'OOSCI, à savoir que :

a) Si les pays s'efforcent d'établir des profils exhaustifs d'enfants non scolarisés, et de recenser et d'atténuer les obstacles à leur non-scolarisation, alors il

sera possible de réduire le nombre d'enfants non scolarisés, mais uniquement dans les pays i) qui présentent un faible indice de développement humain ; et/ou ii) qui sont stables ;

b) Selon une analyse comparative qualitative, dans les pays qui n'ont pas réussi à établir des profils exhaustifs d'enfants non scolarisés ni à recenser et à atténuer les obstacles à leur non- scolarisation, le nombre d'enfants non scolarisés a tout de même été réduit dans les pays relativement prospères (c'est-à-dire présentant un indice de développement humain élevé) et jugés comme stables (c'est-à-dire dont l'indice des États fragiles était inférieur ou égal à 60).

22. Bien qu'il puisse exister d'autres facteurs susceptibles de réduire encore un peu plus le nombre d'enfants non scolarisés, l'analyse comparative qualitative a confirmé que l'établissement de profils et la formulation de recommandations visant clairement à lever ces obstacles constituent les premières mesures à prendre pour réduire le nombre d'enfants non scolarisés

Conclusion 3

23. Les données probantes et les orientations stratégiques issues des études menées dans le cadre de l'OOSCI sont devenues des ressources utilisées par les ministères de l'éducation et les partenaires du secteur éducatif pour planifier les processus. Dans la mesure où l'initiative bénéficie de l'adhésion des pays partenaires, elle est aujourd'hui bien placée pour diffuser des messages importants (p. ex., la nécessité d'une situation stable, caractérisée par l'absence de conflit et un contexte économique productif), et fournir l'appui nécessaire pour transformer ces messages en actions adaptées aux différents contextes des programmes.

24. La troisième série de conclusions, qui porte sur l'utilité des études menées dans le cadre de l'OOSCI, indique qu'un changement de cap est nécessaire.

a) Dans la plupart des cas, les études réalisées dans le cadre de l'OOSCI ont produit des données permettant d'estimer le nombre d'enfants non scolarisés. Cependant, ces chiffres ont souvent été contestés, ce qui a conduit certains pays à hésiter à publier leurs études ;

b) Le degré de contrôle et/ou de comparaison entre les données de référence et les données de suivi était très variable d'un pays à l'autre, selon les capacités des ressources humaines et les fonds disponibles pour gérer des systèmes de collecte de données complexes ;

c) Bien que les études réalisées dans le cadre de l'OOSCI aient permis de formuler des recommandations pour résoudre les principaux problèmes affectant les enfants non scolarisés, les mesures recommandées étaient parfois insuffisantes pour surmonter les obstacles et goulets d'étranglement les plus fréquents, et parfois non réalisables et/ou exploitables. En conséquence, dans un grand nombre de pays, les solutions visant à éliminer les obstacles à la scolarisation des enfants ne faisaient pas partie des priorités des programmes.

Conclusion 4

25. Bien que la contribution de l'UNICEF et des partenaires de l'OOSCI ait abouti à des progrès notables et à une modification des politiques et de la planification, un écart subsiste entre les politiques et la programmation d'un côté, et leur mise en œuvre de l'autre. Cet écart est essentiellement dû à l'inadéquation des priorités établies concernant les problèmes qui touchent les enfants non scolarisés. L'évaluation a conclu à la nécessité d'un nouvel effort de plaidoyer en faveur des enfants non scolarisés. Il convient également de donner la priorité aux solutions et/ou

interventions destinées aux sous-groupes d'enfants non scolarisés les plus défavorisés, ainsi qu'à un modèle d'affectation des ressources permettant de répondre aux difficultés rencontrées par ces derniers.

C. Partenariats visant à faire progresser les programmes en faveur des enfants non scolarisés

26. Les résultats relatifs aux partenariats de l'OOSCI concernent en premier lieu les partenaires dits « principaux » (l'UNICEF, l'Institut statistique de l'UNESCO et le Partenariat mondial pour l'éducation), et sont les suivants :

a) Les accords de partenariats passés dans le cadre de l'OOSCI et la division des tâches entre les principaux partenaires ont été considérés comme fédérateurs et productifs, et ont permis d'accroître l'efficacité de la plupart des responsables de la mise en œuvre. En outre, les efforts fournis par l'ensemble des partenaires de l'OOSCI ont permis d'étendre la couverture géographique des activités et interventions en faveur des enfants non scolarisés. Ces résultats ont été très appréciés par les gouvernements participants ;

b) L'augmentation de la demande de conseils techniques et politiques ciblant les problèmes liés aux enfants non scolarisés, de même que la multiplication des possibilités d'échanges directs avec les décideurs, sont également à mettre au crédit de l'OOSCI.

27. L'éventail des partenaires œuvrant en faveur des enfants non scolarisés indique la prédominance du secteur gouvernemental dans ce domaine. Il est compréhensible que l'État, en tant que détenteur d'obligations, soit tenu de rendre compte de l'application des politiques, de la planification et de la prestation des services, et soit donc pleinement représenté dans le débat relatif aux enfants non scolarisés. Néanmoins, l'évaluation révèle également que :

a) Les partenaires non gouvernementaux de l'OOSCI ne sont pas suffisamment diversifiés. Ainsi, dans les interventions menées en faveur des enfants non scolarisés, les organisations nationales de la société civile étaient sous-représentées par rapport aux organisations internationales non gouvernementales (ONG). De plus, le rôle et les résultats attendus de cette catégorie de partenaires n'étaient pas clairement définis ;

b) L'OOSCI a été très appréciée des ONG partenaires plus modestes, dont les opinions sont rarement prises en compte dans les débats de politique et pour lesquelles œuvrer avec l'initiative constituait une occasion de faire entendre leur voix.

28. Bien que l'approche de l'initiative en matière de partenariat soit en constante évolution, la faible participation des organisations de la société civile suggère que certaines parties prenantes clés sont peut-être encore exclues de ce dialogue important. L'absence de certaines parties prenantes dans les discussions politiques pourrait signifier que les politiques adoptées dans le cadre de l'OOSCI risquent non seulement de perpétuer l'exclusion, mais également de l'institutionnaliser.

Conclusion 5

29. Dans un contexte opérationnel soumis à des modifications fréquentes de l'effectif gouvernemental, à la réaffectation des ressources par les donateurs et à des déplacements incessants de population, l'UNICEF était considéré par tous les acteurs comme un facteur de constance et de stabilité, et comme un « partenaire pilier » dont le pouvoir de rassemblement a contribué à faire avancer les objectifs du partenariat.

D. Renforcement des systèmes éducatifs et des capacités

30. L'un des objectifs visés par les programmes de l'OOSCI était de combler le manque de capacité des personnes et des systèmes éducatifs. Par exemple, l'OOSCI a contribué à améliorer considérablement les systèmes de collecte de données de

quelques pays, et elle a notamment incité un pays à apporter à son système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement (SIGE) des améliorations qui ont ensuite permis le suivi des enfants non scolarisés. Concernant les autres pays partenaires, les résultats de l'évaluation sont les suivants :

a) Durant l'étape de l'évaluation qui portait sur l'examen des documents, il est apparu que la moitié des pays échantillonnés n'avaient connu qu'une réussite modeste dans l'amélioration des systèmes et du traitement des données, tandis que des succès louables avaient été enregistrés seulement dans un petit nombre de pays ;

b) La disponibilité de données fiables et solides était extrêmement irrégulière, principalement en raison de ressources financières et humaines limitées pour le recueil, l'analyse et l'interprétation des données et les processus connexes ;

c) À l'exception de quelques cas isolés, la coordination et/ou collaboration entre les différents acteurs et ministères d'exécution à l'égard des enfants non scolarisés n'a pas été systématique ;

d) L'application rigide des cinq dimensions de l'approche de l'exclusion et le manque d'harmonisation et de complémentarité des contributions apportées par les différents secteurs du gouvernement ont eu pour effet d'exclure de l'OOSCI et des autres programmes soutenus par l'UNICEF les groupes d'enfants non scolarisés touchés par des discriminations, religieuses, ethniques ou autres.

31. Malgré la réduction observée du nombre d'enfants non scolarisés depuis le lancement de l'OOSCI, il est impossible d'attribuer cette évolution à l'OOSCI et/ou aux activités de l'UNICEF à l'aide d'une contribution quantifiable. Toutefois, une analyse rigoureuse des contributions à l'origine des facteurs qui ont permis de réduire le nombre d'enfants non scolarisés est à la fois possible sur le plan méthodologique, et nécessaire pour assurer l'évaluabilité de l'OOSCI.

32. Si les activités de l'OOSCI ont eu des effets positifs dans certains cas, l'initiative n'a pas été à la hauteur en ce qui concerne la durabilité. Les capacités de mise en œuvre des gouvernements restent fortement limitées dans pratiquement chaque aspect du secteur de l'éducation. Par ailleurs, il est nécessaire d'accroître les gains d'efficacité entre les différents secteurs qui œuvrent en faveur des enfants vulnérables, car les enfants non scolarisés ne représentent qu'une partie d'entre eux. La capacité à recenser et à accompagner tous les enfants, y compris en établissant des profils pour tous les enfants exclus du système scolaire, a certes été renforcée, mais pas de manière durable.

33. Avec l'appui de l'OOSCI, il convient d'aider les gouvernements à repenser et à reconfigurer le SIGE et les processus similaires afin d'assurer un suivi permanent de chaque enfant, y compris de ceux qui intègrent et qui quittent périodiquement le système éducatif formel parce qu'ils sont trop pauvres pour poursuivre leur scolarité ou qu'ils sont contraints de passer d'un système éducatif à un autre en raison d'un conflit ou d'autres facteurs de déstabilisation.

Conclusion 6

34. Les capacités techniques permettant de recenser et d'accompagner tous les enfants, y compris ceux qui sont exclus du système scolaire, ont été renforcées. Cependant, ces améliorations sont restées confinées aux capacités individuelles et ne se sont pas généralisées à tout le système. De ce fait, les progrès obtenus grâce à l'OOSCI ne pourront être pérennisés à long terme que si les prochaines études réalisées dans le cadre de l'OOSCI aident davantage les gouvernements à réaliser des changements systémiques.

E. Évaluation analytique

35. Depuis les quelques années qui ont suivi son lancement, l'OOSCI a démontré sa pertinence, son efficacité et son utilité, en particulier dans les contextes stables où elle a pu s'installer durablement. Cependant, si l'initiative présente une certaine cohérence interne, il convient d'y apporter une nouvelle dimension conceptuelle ainsi que des ressources supplémentaires afin d'améliorer sa cohérence externe et sa durabilité, et d'accroître sa portée, sa pertinence et son utilité dans des contextes programmatiques plus difficiles et plus complexes, notamment dans les États fragiles et les pays bénéficiant de programmes humanitaires.

36. Généralement, les données probantes issues des études menées dans le cadre de l'OOSCI ont tout de même permis de renforcer les capacités des pays à établir les profils des enfants non scolarisés, ainsi qu'à analyser les obstacles complexes et multisectoriels qui entravent l'accessibilité et l'achèvement de l'éducation de base. Toutefois, comme indiqué ci-dessus, les obstacles liés aux discriminations religieuses, ethniques, politiques ou idéologiques dans la société n'ont pas été suffisamment pris en compte.

37. Globalement, les résultats de l'évaluation montrent que l'OOSCI a fortement contribué à placer la situation des enfants non scolarisés au cœur des programmes de développement nationaux et internationaux. Les processus d'établissement des priorités et d'élaboration de plans sectoriels témoignent des efforts de plaidoyer et d'engagement qui ont été fournis en ce sens. Toutefois, ces actions n'ont pas été accompagnées de l'affectation durable des ressources nécessaires, et l'on ne peut établir avec certitude la pleine adhésion des partenaires au modèle éducatif « fondé sur les droits » qui sous-tend l'OOSCI. Le tableau 1 examine l'intérêt de l'OOSCI de façon plus systématique au regard des critères établis par le Comité d'aide au développement de l'OCDE.

Tableau 1

Évaluation analytique de l'Initiative en faveur des enfants non scolarisés à l'aide des critères établis par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques

<i>Critère du Comité d'aide au développement (CAD)</i>	<i>Définition du CAD</i>	<i>Évaluation</i>
1. Pertinence	Détermine si l'Initiative en faveur des enfants non scolarisés (OOSCI) est adaptée aux priorités et aux besoins locaux, et cohérente par rapport aux effets escomptés	L'OOSCI s'est avérée pertinente dans le cadre des débats nationaux et internationaux sur l'équité en matière de développement. Bien que les pays se félicitent des progrès réalisés en matière de scolarisation dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement/de développement durable, en soulignant la détresse des enfants non scolarisés, l'initiative a soulevé la question de l'équité et de la justice, ainsi que celle des droits des enfants, dans l'objectif de faire plein usage du potentiel humain des pays. En outre, grâce au dialogue politique et au soutien stratégique, l'OOSCI a démontré sa capacité à définir des priorités nationales et à élaborer des plans sectoriels solides qui fassent de l'éducation un droit pour tous les enfants.
2. Efficacité	Évalue dans quelle mesure l'OOSCI a atteint son objectif ou si les résultats obtenus devraient permettre de l'atteindre	Dans la plupart des pays, l'OOSCI s'est avérée efficace pour mobiliser un grand nombre de parties prenantes à l'échelle nationale, qui étaient prêtes à appuyer le passage d'interventions communautaires ciblées à une approche systémique efficace en faveur des enfants non scolarisés. Un processus efficace et inclusif d'élaboration de politiques et d'établissement des priorités concernant les enfants non scolarisés a donc été lancé à l'échelle mondiale. Cependant, lorsqu'il s'agissait de transformer les politiques et stratégies recommandées en pratiques concrètes, l'OOSCI s'est montrée moins efficace dans son appui aux pays.
3. Efficience	Mesure le taux de résultats obtenus par rapport au total des contributions apportées (rentabilité et rapidité), en comparaison avec les autres solutions mises en œuvre	Les organismes partenaires de l'OOSCI, grâce à leur implication dans les processus d'établissement des priorités, d'élaboration de plans sectoriels et de mobilisation des ressources, ont contribué efficacement aux mesures visant à relever les principaux défis posés par le problème des enfants non scolarisés dans les pays ciblés. L'efficacité pourrait être améliorée en confiant davantage de rôles et de tâches à l'ensemble des partenaires de l'OOSCI, ce qui permettrait de les maintenir mobilisés, et en les encourageant à collaborer plus étroitement. Cette démarche permettrait aux partenaires de parler d'une seule voix pour appuyer les mesures destinées à traduire les politiques, les plans et les priorités en réalisations concrètes en faveur des enfants non scolarisés. À cet égard, la mobilisation des capacités de recherche d'un partenaire tel que le programme « Comprendre le travail des enfants » et l'attribution de tâches particulières au groupe devraient permettre d'accroître les gains d'efficacité de l'OOSCI.
4. Utilité	Évalue la capacité d'un service à satisfaire les besoins ou les demandes d'un ou de plusieurs groupes cibles	L'utilité de l'OOSCI est liée à la disponibilité à long terme des ressources. Sans ressources durables, le problème des enfants non scolarisés persistera ou s'aggravera, et ce quel que soit le nombre d'études et de plans stratégiques réalisés pour un pays donné dans le cadre de l'initiative.

<i>Critère du Comité d'aide au développement (CAD)</i>	<i>Définition du CAD</i>	<i>Évaluation</i>
5. Cohérence	Évalue la cohérence de l'approche et détermine si les politiques et les orientations définies prennent en compte les normes et les questions relatives aux droits de l'homme	Les obstacles à l'éducation universelle sont complexes et liés les uns aux autres. Par conséquent, la capacité à apporter une solution complète aux niveaux régional, national et international repose sur une bonne analyse des principes sur lesquels s'appuie l'OOSCI, et de ses prétentions. À cet égard, l'OOSCI était structurée de façon suffisamment cohérente en interne pour pouvoir fonctionner durant sa phase de formation. Lorsque les utilisateurs finaux rehausseront leurs attentes à l'égard de l'OOSCI, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour asseoir ses bases théoriques et assurer une coordination efficace à travers les différents secteurs et entre les parties prenantes. Par ailleurs, l'OOSCI manquait de cohérence sur le plan externe en raison d'une coordination insuffisante entre les secteurs et d'une incapacité à attirer les partenaires non traditionnels. Il demeure nécessaire d'améliorer la coordination, de renforcer la direction des programmes, et de rechercher et d'impliquer des partenaires moins prestigieux mais non moins importants.
6. Viabilité	Détermine si les ressources et les services des systèmes concernés permettent toujours d'atteindre les objectifs fixés, et si les gains obtenus à la suite d'une intervention peuvent perdurer au-delà de l'arrêt du financement par les donateurs	La viabilité dépend non seulement des ressources disponibles au niveau national, mais aussi de la volonté politique et de l'engagement des gouvernements et des partenaires envers un modèle d'éducation fondé sur les droits des enfants. Tandis que les ressources facilitent la mise en œuvre de solutions viables, l'engagement motive les efforts en faveur de la réalisation progressive de l'éducation de base pour tous. Néanmoins, ni les ressources ni l'engagement n'ont encore atteint un niveau suffisant pour apporter une réponse durable aux problèmes que pose la non-scolarisation des enfants. C'est particulièrement vrai pour les ressources nationales, ce qui signifie qu'un appui extérieur à long terme est nécessaire.

IV. Recommandations et réponse de la direction

38. Les recommandations s'appuient sur les résultats et les conclusions de l'évaluation. À partir d'une longue série de solutions, ces recommandations visent à proposer et justifier des mesures clés qui aideront l'OOSCI et ses partenaires dans leur réflexion sur les moyens de configurer et/ou de globaliser l'appui aux pays partenaires, et ce en vue de réaliser leur objectif commun : accélérer la réduction du nombre d'enfants non scolarisés.

39. Quoique ces recommandations s'adressent à tous les partenaires de l'OOSCI, leur mise en œuvre incombe à l'UNICEF en sa qualité de partenaire principal. Certains membres du groupe de référence ont été invités à valider les recommandations, d'abord pour s'assurer qu'elles étaient fondées sur les résultats de l'évaluation, bien ciblées et exploitables, puis pour déterminer si les actions de suivi préconisées étaient concrètes et/ou réalisables. La direction de l'UNICEF a examiné et approuvé l'ensemble des recommandations. Les réponses qu'elle a apportées à chacune d'entre elles sont résumées ci-dessous.

Recommandation 1 : Réviser/actualiser la théorie du changement qui sous-tend l'Initiative en faveur des enfants non scolarisés

40. La théorie du changement proposée par l'OOSCI devrait être révisée pour refléter les principaux éléments d'inclusion. L'objectif est de garantir que les besoins de tous les enfants non scolarisés sont satisfaits à tous les stades du cycle d'enseignement de base, tout en veillant à ce que l'initiative se concentre sur la définition de stratégies et de politiques permettant aux gouvernements d'éliminer le manque de participation à l'enseignement préscolaire, en mobilisant par exemple des financements durables en faveur des pauvres pour le sous-secteur.

Recommandation 2 : Renforcer les capacités techniques pour une mise en œuvre efficace et un suivi exhaustif

41. L'OOSCI devrait élargir son champ d'action pour exploiter les compétences et les capacités de ses partenaires techniques, et ce dans un double objectif : trouver des stratégies et des solutions efficaces et viables favorisant la mise en œuvre des politiques et leur suivi dans des contextes stratégiques où la programmation vise différents profils d'enfants non scolarisés, et attirer les ressources qui assureront la pérennité de ces réalisations.

Recommandation 3 : Réorienter l'Initiative en faveur des enfants non scolarisés pour couvrir l'ensemble du cycle de l'éducation de base et toucher tous les profils d'apprenants non scolarisés

42. L'OOSCI devrait réorienter son approche méthodologique vers l'ensemble du cycle d'enseignement de base (c.-à-d. du préscolaire au second cycle du secondaire) et, parmi tous les enfants non scolarisés, cibler les groupes les plus vulnérables, quel que soit leur profil. L'OOSCI devrait formuler des stratégies explicites répondant aux besoins d'apprentissage de ces groupes en adoptant notamment, sans toutefois s'y limiter, des formes d'enseignement qui leur soient adaptées et des moyens appropriés pour leur offrir ces possibilités d'apprentissage.

Recommandation 4 : Augmenter le nombre de partenaires de l'OOSCI pour la rendre plus inclusive, sans perdre de vue les résultats attendus

43. Tout en poursuivant son objectif habituel, à savoir aider les gouvernements à remplir le mandat qui leur a été confié d'étendre les possibilités d'éducation à tous

les enfants, l'OOSCI devrait faciliter les processus permettant de trouver les bons partenaires y compris, mais sans s'y limiter, les représentants gouvernementaux qui sont clairement en mesure d'apporter de nouvelles idées et/ou de proposer de nouveaux points d'accès pour l'instauration de programmes en faveur des enfants non scolarisés.

Recommandation 5 : Renforcer les éléments programmatiques pour produire des données évaluables sur la contribution de l'OOSCI à la réduction du nombre d'enfants non scolarisés

44. L'OOSCI devrait renforcer tous ses éléments programmatiques afin de produire des informations qui soient évaluables au regard de l'objectif déclaré de réduire substantiellement et durablement le nombre d'enfants non scolarisés. Cela implique, d'une part, de s'assurer que l'initiative est cohérente sur les plans interne et externe et qu'il est possible d'atteindre les résultats escomptés, et, d'autre part, de veiller à la mise en place de ressources et de systèmes de suivi et d'évaluation adéquats permettant d'apprécier systématiquement la contribution de l'OOSCI.

V. Projet de décision

Le Conseil d'administration

Prend note des documents suivants présentés au Conseil d'administration lors de la première session ordinaire de 2019 :

- (a) Évaluation formative de l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés, résumé analytique ([E/ICEF/2019/3](#)) et réponse de la direction ([E/ICEF/2019/4](#)) ;
- (b) Examen par le groupe d'enquête indépendant de la réponse de l'UNICEF à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, résumé analytique ([E/ICEF/2019/5](#)) et réponse de la direction ([E/ICEF/2019/6](#)).

Annexe I

Questions de l'évaluation, par critère d'évaluation

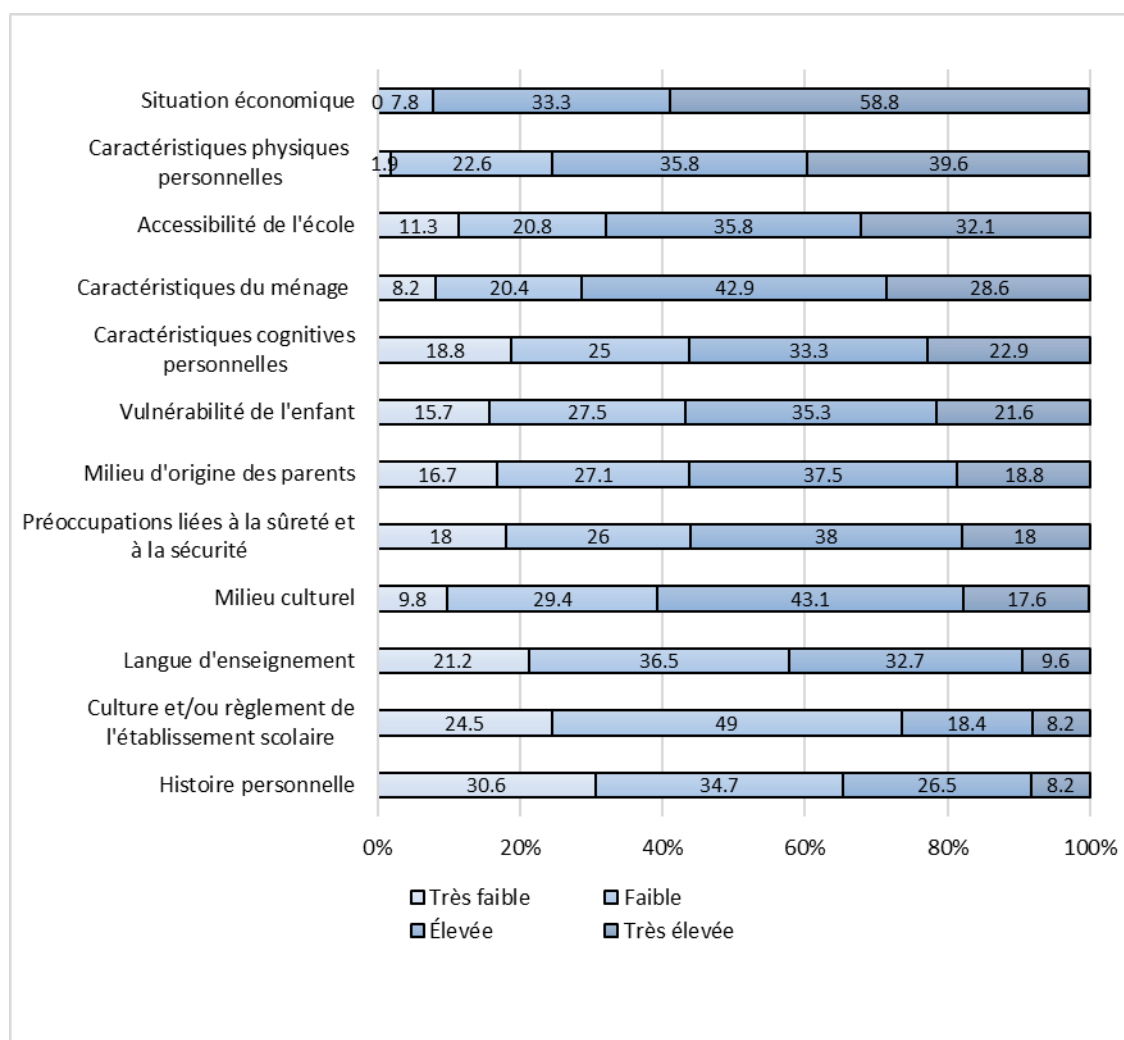
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Questions de l'évaluation</i>
Pertinence et cohérence	<p>1.1 Dans quelle mesure les pays partenaires de l'OOSCI considèrent-ils l'accès universel à l'éducation de base comme un but ou un résultat à atteindre ? (Descriptive)</p> <p>1.2 Les pays partenaires de l'OOSCI ont-ils déployé des stratégies, des moyens et des produits clairs et cohérents en vue de réaliser l'éducation de base universelle ? (Descriptive)</p> <p>1.3 De quelles façons les pays ont-ils participé à l'OOSCI, et quelles avancées ont été obtenues vers la réalisation des objectifs de l'OOSCI ? (Descriptive)</p> <p>1.4 L'appui des partenaires offre-t-il une nette valeur ajoutée aux efforts déployés par les gouvernements pour assurer l'accès à l'éducation de base ? (Normative)</p> <p>1.5 De quelle façon chacun des principaux partenaires de l'OOSCI (gouvernements nationaux, UNICEF, Institut statistique de l'UNESCO, Partenariat mondial pour l'éducation, programme « Comprendre le travail des enfants ») a-t-il contribué à l'initiative, et quels gains d'efficacité ont été réalisés grâce au partage des responsabilités ? (Descriptive et normative)</p> <p>1.6 Existe-t-il une complémentarité et une harmonisation entre les efforts des gouvernements, l'appui de l'UNICEF et le soutien apporté aux principaux partenaires pour assurer l'accès à l'éducation de base ? (Normative)</p>
Efficacité et utilité	<p>2.1 Dans quelle mesure les études réalisées dans le cadre de l'OOSCI ont-elles permis d'établir des profils précis des enfants non scolarisés et de définir les obstacles associés (familiaux, sociétaux, systémiques/structurels, etc.) ? (Normative)</p> <p>2.2 Quels sont les différents types d'effets générés par les études de l'OOSCI, et quelles sont les conditions politiques, financières et techniques qui ont permis d'obtenir ces effets dans certains contextes plutôt que d'autres ? (Descriptive)</p> <p>2.3 Quelle est l'importance de ces effets en matière de couverture et/ou de portée dans les contextes de développement et d'aide humanitaire ? (Normative)</p> <p>2.4 Dans quelle mesure les acteurs gouvernementaux et les partenaires nationaux utilisent-ils les données et les éléments probants issus des études de l'OOSCI pour élaborer de nouvelles politiques ? Quel est l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces politiques ? (Descriptive)</p> <p>2.5 Les études réalisées dans le cadre de l'OOSCI ont-elles influencé l'intégration de programmes/d'interventions en faveur des enfants non scolarisés dans les plans du secteur de l'éducation ? Ces programmes s'accompagnent-ils de cadres de résultats clairs et de pistes raisonnables en vue de parvenir aux résultats escomptés ? (Descriptive et normative)</p> <p>2.6 Les études menées dans le cadre de l'OOSCI ont-elles donné lieu à des recommandations visant à éliminer les principaux obstacles/problèmes mis en évidence ? Existait-il des processus explicitement destinés à permettre aux pays de s'approprier ces recommandations, et ces dernières étaient-elles traduisibles en actes ? (Descriptive et normative)</p> <p>2.7 Les études et les activités réalisées dans le cadre de l'OOSCI ont-elles contribué visiblement à réduire le nombre d'enfants non scolarisés dans les pays partenaires ? (Normative)</p>

Viabilité

- 3.1 L'OOSCI a-t-elle permis d'améliorer les systèmes administratifs de collecte de données (p. ex., l'utilisation de techniques telles que les systèmes d'information géographique et de cartographie) en vue de recueillir des informations au niveau infranational et auprès des élèves ? (Descriptive)
 - 3.2 L'OOSCI a-t-elle permis de renforcer l'intégration et/ou la collaboration entre les différents secteurs et ministères d'exécution en vue de résoudre les problèmes touchant les enfants non scolarisés ? (Descriptive)
 - 3.3 Dans quelle mesure l'OOSCI a-t-elle renforcé les capacités des acteurs et des partenaires nationaux à produire des rapports et à interpréter et utiliser les données aux fins de programmation et de prise de décisions ? (Normative)
 - 3.4 Dans quelle mesure l'OOSCI a-t-elle renforcé les capacités du personnel de l'UNICEF spécialiste de l'éducation à influencer le dialogue politique et à mener un plaidoyer efficace auprès des partenaires et des autres parties prenantes, en particulier des hauts fonctionnaires ? (Normative)
 - 3.5 Dans quelle mesure le plaidoyer sur le travail de l'OOSCI a-t-il donné lieu à des engagements et à des actions de portée internationale visant à résoudre le problème des enfants non scolarisés ?
-

Annexe II

Importance des obstacles à la scolarisation des enfants (en pourcentage)



Annexe III

Évaluation formative de l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés

En raison de la place limitée, le texte du rapport indépendant intitulé « Évaluation formative de l'Initiative en faveur des enfants non scolarisés » n'est pas inclus dans la présente annexe. Le rapport (168 pages) et un résumé du rapport (10 pages) sont disponibles sur le site Internet du Bureau de l'évaluation de l'UNICEF à l'adresse suivante : www.unicef.org/evaldatabase/index_102939.html.
